

## Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

R. 4412-97 modifié par le décret 2012-639 du 4 mai 2012  
Norme NF X 46-020

14 RUE PASTEUR LGT 977

977

77430 CHAMPAGNE SUR SEINE



## A \ INFORMATIONS GENERALES

### A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT

Nature du bâtiment :	LOGEMENTS COLLECTIFS	Adresse :	14 RUE PASTEUR LGT 977 77430 CHAMPAGNE SUR SEINE
Cat. Du bâtiment :		Bâtiment :	
Etage :		Porte :	977
Ref Cadastrale :	NC	Propriété de :	OPH77 10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN

### A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE

Nom :	OPH77	Documents remis :	
Adresse :	10 AVENUE CHARLES PEGUY 77000 MELUN	Moyens mis à disposition :	

### A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION

RAPPORT N° :	321LAM0301	Laboratoire d'Analyses :	ITGA
Repérage réalisé le :	03/01/2018	Adresse laboratoire :	3 RUE ARMAND HERPIN LACROIX - CS 46537 35065 RENNES CEDEX
Accompagnateur :		Numéro d'accréditation :	1-5967
Par :	Mickaël JULIEN	Organisme d'assurance professionnelle :	ALLIANZ
N° certificat :	CPDI 4129	Adresse assurance :	Direction Opérations Entreprises 5C Esplanade Charles de Gaulle 33081 BORDEAUX CEDEX
Date d'obtention :	01/01/2017	N° de contrat d'assurance :	55832566
Organisme certificateur	I.CERT Parc Edonia - Bâtiment G - Rue de la Terre Victoria - 35760 SAINT-GREGOIRE	Date de validité :	31/12/2018

## B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR

**FAIT LE 16/01/2018**

Cabinet : EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE

Nom du responsable : **DEMOULIN Frédéric**

Nom du diagnostiqueur : **Mickaël JULIEN**



**Rapport N° : 321LAM0301      03/01/2018**

Date d'édition : 16/01/2018

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE - 21 route d'Albert 62450 AVESNES LES BAPAUME

Téléphone : 03.21.73.41.44 - Fax 03 21 73 94 79 - Site : www.expert habitat.com

SAS au capital de 55 000 Euros - Siret n° 479 076 838 00032

## C\ SOMMAIRE

### Table des matières

A \ INFORMATIONS GENERALES .....	2
A.1 \ DESIGNATION DU BÂTIMENT .....	2
A.2 \ DESIGNATION DU DONNEUR D'ORDRE .....	2
A.3 \ EXECUTION DE LA MISSION.....	2
B \ CACHET DU DIAGNOSTIQUEUR .....	2
C\ SOMMAIRE .....	3
D\ CONCLUSIONS .....	4
E \ PROGRAMME DE REPERAGE .....	4
F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE .....	6
G \ RAPPORTS PRECEDENTS.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE .....	6
ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES.....	9
ANNEXE 2 – CROQUIS DE LOCALISATION DE PRELEVEMENTS.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES.....	10
ANNEXE 4 – RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1. Informations générales .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
a) Dangereusité de l'amiante .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
3. Recommandations générales de sécurité.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4. Gestion des déchets contenant de l'amiante .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
a. Conditionnement des déchets.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
b. Apport en déchèterie.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
c. Filières d'élimination des déchets.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
d. Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
e. Traçabilité.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
ATTESTATION(S).....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
CERTIFICAT DE QUALIFICATION .....	12

## D \ CONCLUSIONS

**Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante**

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	REPERAGE	Echantillon	METHODE	ETAT	RESULTAT
NEANT								

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

*Liste des locaux non visités concernés par les travaux et justification*

PIECE	ETAGE	STATUT DE VISITE
NEANT		

*Liste des éléments non inspectés et justification*

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	REPERAGE	RESULTAT
NEANT				

## E \ PROGRAMME DE REPERAGE

PIECES CONCERNEES	PERIMETRE DU REPERAGE	REPERAGE	TRAVAUX	ELEMENTS	Echantillonnage	REMARQUES PARTICULIERES
	LOGEMENTS COLLECTIFS		Selon BT			

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77		PAGE N° 1
<b>NOM ET ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR</b> OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT 77 AGENCE DE NEMOURS 5 Square Beauregard 77140 NEMOURS Tél : 01.64.28.41.57 Fax : 01.64.28.42.02 Siret : 277 700 019 00015		<b>BON DE TRAVAUX N° 2017 28222</b>  EXPERT HABITAT INGENIERIE 21 RUE D'ALBERT 62450 AVESNES LES BAPAUME Téléphone 0321734144 <b>ÉMETTEUR BENALI CHRISTOPHE</b>
Réf. fournisseur F / 5149 Marché n° 2017 4476 1 Provenance NEMOURS Objet DIVERS	<b>REÇU le 11 DEC. 2017</b>	
<b>SERVICE NEMOURS Techniciens</b>	<b>LOCALISATION</b> Programme 321 CHAMPAGNE SUR SEINE - ALBATROS SCHEIDER Tranche 3 Ensemble F000 Escalier AM Étage 03 Logement 977 Module 321LAM0301 Retrait des clés CHEZ LE LOCATAIRE	
<b>ADRESSE MME CERJAC KRISTA</b> 14 RUE PASTEUR 77430 CHAMPAGNE SUR SEINE		

**DÉLAI D'EXÉCUTION 15 JOURS PÉRIODE DU 06-12-2017 AU 20-12-2017**

ARTICLE	DÉSIGNATION	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE H.T.	TOTAL H.T.
AMI49	REPERAGE AMIANTE AVANT TVX - TVX D'ENTRETIEN OU REPARATIONS URGENTS ENTRE PLAFOND CUISINE	1,00	5,00	5,00
AMI73	ANALYSE EN LABORATOIRE - ANALYSE MET ANALYSE DE 1 A 10 PRELEVEMENTS ISSUS LOCATAIRE JOIGNABLE AU 07.81.98.48.49	1,00	48,00	48,00
<b>TOTAL H.T.</b>				53,00
<b>H.T. ACTUALISE</b>				
<b>COEFFICIENT REGIONAL</b>				
<b>RABAIS</b>				
<b>TOTAL H.T.</b>				
<b>T.V.A. 20,00 %</b>				10,60
<b>TOTAL T.T.C.</b>				63,60

AFFECTATION BUDGÉTAIRE			CODES STRUCTURE ET SCHÉMA : TECHNI			MONTANT T.T.C.
CODE BUDGET	RUBRIQUE	INSTANCES	LIBELLÉ DU POSTE BUDGÉTAIRE			
1	HONAMIA A760	NEM SN	HONORAIRES DIAG AMIANTE			63,60

AFFECTATION ANALYTIQUE						MONTANT T.T.C.	
CODE BUDGET	RÉFÉRENCES PATRIMOINE		RÉFÉRENCES OCCUPANT				
1	HONAMIA	321 3	F000 AM	321LAM0301	L.9926647	CERJAC KRISTA	63,60

Voir en page 2 la suite du BON DE TRAVAUX N° 2017 28222

ORIGINAL À CONSERVER PAR LE DESTINATAIRE

**ELEMENTS A SONDER OU A ANALYSER NON PRESENTS:**

Rapport N° : 321LAM0301 03/01/2018

Date d'édition : 16/01/2018

5/13

## F \ CONDITIONS DE REALISATION DU REPERAGE

Le repérage amiante avant travaux, contient les informations sur la présence d'amiante dans les matériaux et produits du bâtiment afin d'informer les intervenants réalisant des activités ou interventions sur des matériaux et/ou équipements susceptibles de libérer des fibres d'amiante selon la liste citée dans le cadre E.

Il consiste à identifier et localiser, par inspections visuelles et investigations approfondies pouvant être destructives, l'ensemble des matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec les locaux et les zones de l'immeuble objet des travaux.

Lorsque l'absence de marquages spécifiques ou de documents ne permet pas à l'opérateur de repérage d'attester de la présence ou de la non présence d'amiante dans les matériaux et produits, des prélèvements seront effectués afin de déterminer par analyse la présence ou non d'amiante.

Procédures de prélèvement :

Les prélèvements sur des matériaux ou produits susceptibles de contenir de l'amiante sont réalisés en vertu des dispositions du Code du Travail.

Le matériel de prélèvement est adapté à l'opération à réaliser afin de générer le minimum de poussières. Dans le cas où une émission de poussières est prévisible, le matériau ou produit est mouillé à l'eau à l'endroit du prélèvement (sauf risque électrique) et, si nécessaire, une protection est mise en place au sol ; de même, le point de prélèvement est stabilisé après l'opération (pulvérisation de vernis ou de laque, par exemple).

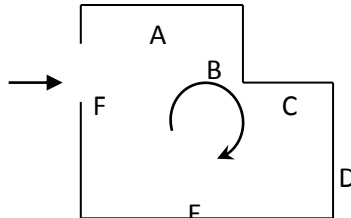
Pour chaque prélèvement, des outils propres et des gants à usage unique sont utilisés afin d'éliminer tout risque de contamination croisée. Dans tous les cas, les équipements de protection individuelle sont à usage unique.

L'accès à la zone à risque (sphère de 1 à 2 mètres autour du point de prélèvement) est interdit pendant l'opération. Si l'accompagnateur doit s'y tenir, il porte les mêmes équipements de protection individuelle que l'opérateur de repérage.

L'échantillon est immédiatement conditionné, après son prélèvement, dans un double emballage individuel étanche.

Les informations sur toutes les conditions existantes au moment du prélèvement susceptible d'influencer l'interprétation des résultats des analyses (environnement du matériau, contamination éventuelle, etc.) seront, le cas échéant, mentionnées dans la fiche d'identification et de cotation en annexe.

Sens du repérage pour évaluer un local :



## G \ RAPPORTS PRECEDENTS

NEANT

## H \ RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

LISTE DES LOCAUX / PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES/NON VISITEES CONCERNEES PAR LES TRAVAUX ET JUSTIFICATION

PIECE	ETAGE	JUSTIFICATION	VISITE	TRAVAUX
			OUI	CONCERNEE
			OUI	CONCERNEE
			OUI	CONCERNEE
			OUI	CONCERNEE
			OUI	CONCERNEE
			OUI	CONCERNEE
			OUI	CONCERNEE
			OUI	CONCERNEE

### DESCRIPTION DES REVETEMENTS EN PLACE AU JOUR DE LA VISITE

PIECE	MUR1	MUR2	MUR3	MUR4	PLANCHER BAS	PLANCHER HAUT	PORTES	FENETRE1	FENETRE2
					Sol souple	Enduit			
					Sol souple	Enduit			
	Plaque de plâtre	Périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)	Béton		Sol souple	Enduit	BOIS	PVC	
					Sol souple	Enduit			
					Sol souple	Enduit			
					Sol souple	Enduit			
					Sol souple	Enduit			
					Sol souple	Enduit			

### LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, SUR ZONE DE SIMILITUDE D'OUVRAGE ET SUR JUGEMENT PERSONNEL

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
NEANT								

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

### LA LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE, APRES ANALYSE

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT
NEANT							

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage

### LA LISTE DES MATERIAUX SUSCEPTIBLES DE CONTENIR DE L'AMIANTE, MAIS N'EN CONTENANT PAS.

Rapport N° : 321LAM0301 03/01/2018

Date d'édition : 16/01/2018

7/13

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE - 21 route d'Albert 62450 AVESNES LES BAPAUME

Téléphone : 03.21.73.41.44 - Fax 03 21 73 94 79 - Site : www.expert habitat.com

SAS au capital de 55 000 Euros - Siret n° 479 076 838 00032

PIECE	ETAGE	ELEMENTS	DESCRIPTIF LABORATOIRE	Echantillon	REPERAGE	ETAT	RESULTAT	METHODE
Cuisine		Enduit béton	Peinture	321LAM0301P001	Plafond	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	RESULTAT ANALYSE
		Enduit béton	Peinture	321LAM0301P001	Plafond	DEGRADATION PARTIELLE	Amiante non détecté	ZSO

ZSO : Zone de Similitude d'Ouvrage



## ANNEXE 1 – PHOTOS DES ELEMENTS AMIANTES ET/OU NON AMIANTES

PRELEVEMENT : 321LAM0301P001			
NOM DU CLIENT	NUMERO DU DOSSIER		PIECE OU LOCAL
OPH77	321LAM0301 03/01/2018		Cuisine
ELEMENT	DESCRIPTIF DU LABORATOIRE	DATE DE PRELEVEMENT	NOM DE L'OPERATEUR
Enduit béton	Peinture	03/01/2018	JULIEN Mickaël
LOCALISATION		RESULTAT	
Plafond		Amiante non détecté	
EMPLACEMENT			
<p><b>PHOTO NON DISPONIBLE</b></p>			

## ANNEXE 3 – PROCES VERBAUX D'ANALYSES



**RAPPORT D'ESSAI N° IT071801-11789 EN DATE DU 10/01/2018**  
**RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU**

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

**Client :**  
AGENCE EHI IDF- (COMPTE MATERIAUX)- EXPERT  
HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE  
M. x RESULTAT MATERIAUX SERVICE PRODUCTION  
2 rue Traversière  
78580 LES ALLUETS LE ROI

**Prélèvement :**  
Commande ITGA : IT0718-2064  
Echantillon ITGA : IT071801-11789  
Reçu au laboratoire le : 08/01/2018

**Réf. Client :**

Commande	321LAM0301-01
Dossier client	321LAM0301-01 - 14 RUE PASTEUR LGT 977 77430 CHAMPAGNE SUR SEINE
Echantillon	321LAM0301P001 / LOGEMENTS COLLECTIFS - - - / Cuisine Plafond Enduit béton
Description ITGA	Peinture

**Préparation :**

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

**Technique Analytique :**

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

**Résultat :**

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Peinture	META le 10/01/2018	Amiante non détecté	---	2

Validé par : Antoine BLANDEL - Analyste

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.  
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 2 ans.

DTA 144 rev 12

Page 1 / 1

## ATTESTATION(S)



ALLIANZ IARD  
Direction Opérations Entreprises  
Case courrier 8 10 33  
50 Esplanade Charles de Gaulle  
33081 BORDEAUX CEDEX

### ALLIANZ RESPONSABILITE CIVILE DES ENTREPRISES DE SERVICE

La société ALLIANZ IARD certifie que :

EXPERT HABITAT & INDUSTRIE INGENIERIE  
21 ROUTE D ALBERT  
62450 AVESNES LES BAPAUME

Est titulaire d'une police d'assurance Responsabilité civile Activités de services N°55832566 qui a pris effet le 01/01/2016.

Ce contrat, a pour objet de :

- Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n°2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n°2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R212-4 et L271-4 à L271-6 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- Garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait de ses activités professionnelles déclarées aux Dispositions Particulières à savoir :
  - Le constat des Risques d'exposition au plomb
  - Repérage d'amiante avant transaction, contrôle périodique amiante
  - Dossier technique amiante
  - Présence de termites et autres insectes xylophages
  - Diagnostic Performance Energétique (DPE)
  - Etat des risques naturels et technologiques
  - Mesurage Loi Carrez
  - Mesurage Loi Boullin
  - Contrôle des installations d'Assainissement NON Collectif
  - Calcul des millèmes de copropriété
  - Diagnostic Radon
  - Thermographie des bâtiments
  - Loi S.R.U.
  - Certificat des travaux de réhabilitation dans le neuf et l'ancien amiante (Dispositions Robien & Borloo)
  - Etat du dispositif de sécurité des piscines
  - Certificat de logement décent
  - Etat des lieux locatifs
  - Diagnostic accessibilité handicapés
  - Infiltrométrie
  - Certificat aux normes de surface et d'Habitabilité et Prêt à Taux Zéro
  - Etat descriptif de division
  - Repérage d'amiante avant / après travaux et démolition
  - Présence de champignons lignivores
  - Repérage plomb avant travaux et démolition

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est de 1 000 000,00 € par sinistre et 1 000 000,00 € par année.

**Le présent document, établi par ALLIANZ, est valable jusqu'au 31/12/2018 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager ALLIANZ au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).**

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Lyon, le 19/12/2017  
Laura FOURNIER  
Pour la Compagnie







	Murs périphériques / Plaques de plâtre
	Murs Bois
	Murs Brique
	Murs Béton brut
	Cloisons Plaques de plâtre
	Murs carreaux de plâtre
	Murs Béton / Enduit
	Murs porteurs et/ou mur de refend / Plaques de plâtre
	Murs périphériques / Doublage (plaque de plâtre + isolant)
	Torchis
	Murs Amiantés
	Murs Brique / Enduit
	Murs Brique plâtrière

- Prélèvements de sol amiantés
- Prélèvements de sol non amiantés
- Prélèvements de plafonds amiantés
- Prélèvements de plafonds non amiantés
- Prélèvements de murs amiantés
- Prélèvements de murs non amiantés
- X Autres types de prélèvements amiantés
- X Autres types de prélèvements non amiantés